

## Demande d'adhésion – questionnaire sur l'état de préparation

Le présent questionnaire sur l'état de préparation aidera les sociétés à déterminer si elles sont prêtes à demander l'adhésion à l'OCRI. Si vous répondez « *Oui* » à toutes les questions ci-dessous, votre société dispose du plan d'affaires, du capital, de l'infrastructure, des systèmes et des processus requis pour la demande d'adhésion. Pour plus de renseignements sur le processus d'adhésion, veuillez consulter la page *Devenir un courtier réglementé* du site Web de l'OCRI. Les sociétés peuvent également communiquer avec l'équipe responsable de l'adhésion de l'OCRI, à [membershipcoordinator@iicroc.ca](mailto:membershipcoordinator@iicroc.ca) ou à [membershipservices@mfd.ca](mailto:membershipservices@mfd.ca), pour de plus amples renseignements.

### 1. Plan d'affaires sur cinq ans

La société a-t-elle rédigé un plan d'affaires pour les cinq prochaines années qui comprend au moins les éléments suivants?

- Une description détaillée de ses activités
- Les produits et services qu'elle prévoit offrir
- Sa stratégie de développement commercial
- Ses prévisions financières et les hypothèses sous-jacentes

- Oui  
 Non

### 2. Politiques et procédures écrites

La société possède-t-elle un manuel de politiques et de procédures (ou un document équivalent) portant sur la conduite de ses activités qui établit un système suffisant de contrôles et de surveillance pour fournir l'assurance raisonnable que la société, ses employés et ses personnes autorisées se conforment aux exigences de l'OCRI et aux lois sur les valeurs mobilières? Il s'agit notamment des politiques et procédures suivantes :

- politiques et procédures concernant les conflits d'intérêts;
- politiques et procédures sur les finances et les activités d'exploitation (p. ex., politiques de contrôle interne, politiques en matière de crédit ou politiques du courtier chargé de comptes);
- politiques et procédures de surveillance adaptées au modèle d'affaires de la société candidate (y compris les politiques et procédures relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent);
- politiques et procédures relatives à la conduite des affaires, aux pratiques de vente et au traitement des comptes des clients;
- politiques et procédures concernant les plaintes des clients;
- politiques et procédures de gestion des cyberrisques;
- politiques et procédures relatives à la négociation pour assurer la conformité avec les exigences applicables des Règles universelles d'intégrité du marché (RUIM).

- Oui  
 Non

### 3. Siège social

Le siège social de la société est-il situé au Canada?

- Oui  
 Non

#### 4. Postes clés au sein de la société

Les postes clés suivants de la société sont-ils occupés par des personnes qui satisfont aux exigences en matière d'expérience et de compétences des Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées?

- Personne désignée responsable
- Chef de la conformité
- Chef des finances

- Oui  
 Non

#### 5. Capital minimum obligatoire

La société est-elle en mesure de démontrer que, pour les cinq prochaines années, elle maintiendra le capital minimum obligatoire calculé conformément aux Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées et au Formulaire 1 du courtier en placement?

- Oui  
 Non

#### 6. Processus administratifs

La société aura-t-elle recours aux services administratifs d'un courtier chargé de comptes?

- Oui  
 Non

##### **6.1 Ne s'applique que si la réponse à la question 6 est « Oui » :**

La société a-t-elle mis en place des processus pour l'exécution, le règlement, la compensation et la conservation des opérations?

- Oui  
 Non

##### **6.2 Ne s'applique que si la réponse à la question 6 est « Non » :**

La société a-t-elle mis en place tous ses systèmes de livres et dossiers (p. ex. courtage et comptabilité)?

- Oui  
 Non

#### 7. Processus de collecte de renseignements sur le client

La société dispose-t-elle d'un processus de collecte de renseignements sur le client pour faciliter l'évaluation de la convenance et confirmer l'identité du client, conformément aux Règles visant les courtiers en placement et règles partiellement consolidées ou aux Règles visant les courtiers en épargne collective, selon le cas?

- Oui  
 Non

#### 8. Membre d'une bourse réglementée ou adhérent d'un SNP

La société a-t-elle l'intention de devenir membre d'une bourse réglementée au Canada ou d'adhérer à un système de négociation parallèle (SNP)?

- Oui  
 Non